

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 14 août 2018** à 19h30, au Parc des Éperviers, au 89, rue de la Rivelaine Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira
Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Daniel Lauzon, Bernard Groulx,
Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale
et Me Catherine Fortier-Pesant, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H30

2018-08-252 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

POINTS AJOUTÉS :

- 7.1 Achat de billets – Souper-bénéfice de la Fondation du patrimoine Sainte- Jeanne-de Chantal – Hommage à l'histoire des écoles de l'Île-Perrot.
- 7.2 Octroi de subvention – Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de Chantal – Mandat au Musée Régional de Vaudreuil-Soulanges.
- 7.3 Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière – Désignation de mandataire.
- 7.4 Entente avec Viva-Média Inc. – Autorisation de signature.

ADOPTÉE

2018-08-253 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2018 au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-08-254 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUILLET 2018 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy appuyé par la conseillère Natalia Pereira et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de juillet 2018, au montant de **738 135, 33 \$**.

ADOPTÉE

2018-08-255 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2018 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de juillet 2018, au montant de **764 509, 95 \$**.

ADOPTÉE

2018-08-256 ÉTAT DES IMMEUBLES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES – ORDONNANCE DE VENTE POUR TAXES

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de la liste des taxes impayées déposée par la trésorière et entend ordonner à la greffière de procéder à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes;

Considérant qu'en vertu de l'article 525 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. c. C-19), l'acquéreur, à l'expiration du délai d'un an après ladite vente, a droit à un acte de vente de la part du conseil municipal;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser les ventes définitives pour ces lots.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'ordonner à la greffière, conformément à l'article 512 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, de procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales à l'enchère publique, le 28 novembre 2018 à 14 h, au Carrefour Notre-Dame, situé au 1300, boulevard Don-Quichotte; les immeubles devant être vendus sont :

Lot	Adresse et matricule	Propriétaires
2 911 750	32, rue Michel-McNabb (7026-99-5278-7)	Singh, Preet Mohan Kaur, Rajpreet
2 068 516	29, rue Pierre-Ricard (7027-21-9223-1)	Macfadyen, Mari-Elizabeth
2 068 703	5, rue Richer (7027-56-6868-2)	Audate, Pierre-Marie Morel, Marie Joyce
2 068 856	1026, boulevard Perrot (7027-69-9294-1)	Auger, Stéphane Valdes, Cecilia
2 068 410	38 ième Avenue (7028-61-0597-1)	9130-2695 Québec Inc.
2 068 939	31, 40 ième Avenue (7028-92-6634-1)	Gross, Angelika
2 069 451	19, rue Pascal (7127-10-8392-6)	Oyalabu, Olanrewaju Matthew Oyekan, Adebisi
2 069 952	34. rue de l'Arche (7127-93-4778-6)	Zambo, Gary Parent, Véronique
2 069 942	8, rue Serey (7127-96-7618-4)	Roch, Daniel Sauvé, Josée
2 067 956	5, rue du Belvédère Ouest (7223-75-2265)	Juge, Véronique
2 067 872	34, rue Auguste-Brossoit (7223-91-4899-1)	Morris, Jo Ann Holly, Gerald
2 067 903	27, rue Auguste-Brossoit (7223-91-9756-8)	Birmingham, Kerrie Ann
2 070 479	Boulevard Don-Quichotte (7224-59-6512-3)	Minder, Josef Minder, Martha Goppel a/s Ferme Minder enr.

2 070 333	Boulevard Perrot (7226-94-2589-7)	Minder, Josef Minder, Martha Goppel a/s Ferme Minder enr.
2 070 777 4 053 630	Boulevard Don-Quichotte (7325-38-9149)	Minder, Josef Minder, Martha Goppel a/s Ferme Minder enr.
2 070 347 2 070 744 2 070 746	Boulevard Don-Quichotte (7326-00-3116-3)	Minder, Josef Minder, Martha Goppel a/s Ferme Minder enr.
2 070 917	Boulevard Perrot (7426-12-0297-7)	Minder, Josef Minder, Martha Goppel
2 070 382 2 070 776	Boulevard Don-Quichotte (7325-45-4157-3)	Ferme Minder Enr.
2 070 027	61, 60 ième Avenue (7227-48-6740-6)	Laplaine, Martin
2 070 027	87, 60 ^{ième} Avenue (7227-48-6740-6-007)	Vallée, Jean-Francois
2 070 027	50, 60 ^{ième} Avenue (7227-48-6740-6)	Shater Abdollah, Ozra
2 070 070	60 ième Avenue (7227-48-7382-6)	Shater Abdollah, Ozra
2 070 061	62 ième Avenue (7227-68-1838-1)	Shater Abdollah, Ozra
2 070 345 2 421 775	1535 A, boulevard Perrot (7326-67-7383-4)	Lalonde, Philippe
2 070 457	15, 100 ième Avenue (7425-65-4449)	Upton, Gary Mcmillan, Linda
2 070 444	21, 101 ième Avenue (7425-75-4429-1)	Bouanani, Amin
2 067 414 2 067 415	3, boulevard Caza (7525-25-1210)	Asselin, Daniel
2 067 069	9, Rue Octave-Cremazie (7525-71-6796-7)	Marcinkiewicz, Suzanna Moughton, Philip
2 066 953	33, rue Alfred-Desrochers (7624-39-3936)	Morrison, Kingsley Jeffreyson Morrison, Aston Rutherford
2 066 896 3 353 856	168, Chemin du Vieux- Moulin (7624-59-1843-8)	Badreg, Magdi a/s Monsieur B. Kokorian
2 068 574	18, rue Pierre-Ricard (7027-22-7759)	Lalonde, Suzanne

Que le conseil municipal autorise la vente des lots adjugés lors de la vente pour non-paiement de taxes du 28 novembre 2018.

Que la mairesse et la greffière soient autorisées à signer, pour et au nom de la Ville, tout acte inhérent à la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-08-257 IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES – AUTORISATION D'ENCHÉRIR ET D'ACQUÉRIR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par la conseillère Natalia Pereira et résolu d'autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, les immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes municipales, lors de la vente à l'enchère publique par la Ville, le mercredi 28 novembre 2018 à 14 h.

ADOPTÉE

2018-08-258 AUTORISATION DE SIGNATURE – RÉOLUTION REVENU QUÉBEC – ACCÈS CLICSEQR

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser Mesdames Katherine-Érika Vincent, directrice générale et Stéphanie Martin, trésorière, à :

- consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la Ville aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Ville à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises.

ADOPTÉE

2018-08-259 **AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION NO 2018-03-87 – CHANGEMENT DU MODE DE FINANCEMENT – CONCEPTION ET RÉALISATION D'UNE PISTE DE BMX RÉCRÉATIVE « PUMPTRACK » AU PARC DES MÉSANGES**

Considérant que la résolution no 2018-03-87 concernant l'octroi du contrat pour la conception et la réalisation d'une piste de BMX récréative «pumptrack» au Parc des Mésanges puisait cette dépense à même le budget d'opération;

Considérant qu'il y a lieu de puiser cette dépense à même le surplus libre.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'amender la résolution no 2018-03-87 afin que la dépense pour la conception et la réalisation d'une piste de BMX récréative «pumptrack» au Parc des Mésanges au montant de **78 265\$** plus taxes applicables, soit puisée à même le surplus libre et imputée au poste budgétaire 22-700-00-740.

ADOPTÉE

2018-08-260 **RÈGLEMENT 537 RÉGISSANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES ENGRAIS - ADOPTION**

Considérant que le Règlement no 451 régissant l'utilisation extérieure des pesticides est entré en vigueur le 19 mai 2007;

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le Règlement no 451 par le Règlement no 537 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais afin d'actualiser les règles en matière de pesticides sur le territoire de la Ville;

Considérant qu'à la séance du 10 juillet dernier, un avis de motion a été donné et le projet du règlement no 537 déposé.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter le Règlement no **537** régissant l'utilisation extérieur des pesticides et des engrais.

ADOPTÉE

2018-08-261 **RÈGLEMENT 538 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE (RMH 460-2018) - ADOPTION**

Considérant que le Règlement no 474 (RMH 460) concernant la sécurité, la paix et l'ordre est entré en vigueur le 30 septembre 2009;

Considérant que la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi que les Villes qui en font partie ont décidé de procéder à la révision des règlements municipaux harmonisés;

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le Règlement no 474 (RMH 460) par le Règlement no 538 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460-2018);

Considérant qu'à la séance du 10 juillet dernier, un avis de motion a été donné et le projet du règlement no 538 déposé.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'adopter le Règlement no **538** concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460-2018).

ADOPTÉE

2018-08-262 **RÈGLEMENT NO 437-48 MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE DU RÈGLEMENT NO 437 ET VISANT LA CRÉATION DES ZONES H-322 ET H-323, LA MODIFICATION DES LIMITES DE LA ZONE P-314 ET LA MODIFICATION DE LA GRILLE DES USAGES ET NORMES POUR LA ZONE C-405 - ADOPTION**

Considérant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1);

Considérant que le conseil municipal a adopté le Règlement de zonage no 437 et qu'il y a lieu de modifier à nouveau ce règlement, afin de modifier le plan de zonage, créer les zones H-322 et H-323, modifier les limites de la zone P-314 et la grille des usages et normes pour la zone C-405;

Considérant qu'à la séance du 10 juillet dernier, le second projet du règlement no 437-48 a été déposé et adopté.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter le règlement no **437-48** modifiant le plan de zonage du Règlement no 437 et visant la création des zones H-322 et H-323, la modification des limites de la zone P-314 et de la grille des usages et normes pour la zone C-405.

Que copie de ce règlement soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour certificat de conformité final.

ADOPTÉE

2018-08-263 **AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION NO 2018-05-184 – OCTROI DE CONTRAT – SERVICES TECHNIQUES EN URBANISME**

Considérant que le Conseil a adopté la résolution no 2018-05-184 par laquelle il octroyait un contrat à L'Atelier Urbain Inc. au montant maximal de 15 000 \$ pour les services d'une ressource temporaire en urbanisme pour une période de 14 semaines;

Considérant qu'une correction au montant prévu à la résolution 2018-05-184

-97- doit être apportée.

Il est proposé par la conseillère Natalia Pereira appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu que la résolution no 2018-05-184 soit modifiée afin d'octroyer un contrat au montant maximal de **20 000 \$** plus taxes applicables, à **L'Atelier Urbain Inc.** pour les services d'une ressource temporaire en urbanisme pour une période de 14 semaines.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 02-611-00-419.

ADOPTÉE

2018-08-264 INSTALLATION DE SIGNALISATION ET MARQUAGE AU SOL – INTERDICTION DE STATIONNEMENT – ROND-POINT DE LA RUE HUOT

Considérant que certains véhicules ont de la difficulté à circuler dans le rond-point de la rue Huot lorsque d'autres véhicules y sont stationnés.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu de permettre l'installation de panneaux « interdiction de stationner » et du marquage au sol autour du rond-point de la rue Huot.

ADOPTÉE

2018-08-265 DÉLÉGATION DE POUVOIRS – RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES ENGRAIS

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'autoriser les membres du personnel du Service de la gestion du territoire, à voir à l'application du Règlement 537 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, notamment en leur conférant le pouvoir d'émettre des constats d'infraction en matière d'utilisation extérieure des pesticides et des engrais.

ADOPTÉE

2018-08-266 OCTROI DE SUBVENTION – SOUTIEN À L'INSCRIPTION – CLUB DE VOLLEYBALL MISTRAL

Considérant que la Ville a reçu une demande de soutien à l'inscription du Club de volleyball Mistral;

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q. c. C-47.1) permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par la conseillère Natalia Pereira et résolu d'octroyer une subvention équivalent à **50 % des frais d'inscription jusqu'à concurrence de 100 \$** à titre de soutien à l'inscription de résidents de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au **Club de volleyball Mistral** pour la saison 2018-2019.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 02-721-80-992.

ADOPTÉE

2018-08-267 OCTROI DE CONTRAT – REMPLACEMENT DE LUMINAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant qu'il était nécessaire de procéder au remplacement des luminaires à la bibliothèque Marie-Uguay.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'octroyer un contrat au montant de **11 078,35 \$** plus taxes applicables, à **Denis Bourbonnais et Fils Inc.** pour le remplacement de l'ensemble des luminaires de la bibliothèque.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 22-701-00-200.

ADOPTÉE

2018-08-268 SUBVENTION AUX ORGANISMES – ÉVÉNEMENT NOTRE-DAME EN FÊTE 2018

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'octroyer une subvention au montant de **500 \$** chacun, aux 4 organismes reconnus par la Ville et ayant contribué à la réalisation de l'événement Notre-Dame en Fête 2018, pour une somme totale de **2 000 \$** :

- Les Gymnastes de l'Île;
- Le Club de l'âge d'or Sainte-Jeanne-de-Chantal;
- Le Club de pétanque;
- La Ligue de balle amicale NDIP.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 02-728-10-700.

ADOPTÉE

2018-08-269 ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2015, 2016 ET 2017 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, dans les trois mois de la fin de son année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année;

Considérant que le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (MRC de Vaudreuil-Soulanges) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2010 et que le Service de sécurité incendie de L'Île-Perrot a préparé les rapports annuels 2015, 2016 et 2017;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copies des rapports annuels 2015, 2016 et 2017 et ont pris connaissance de leur contenu.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter les rapports annuels 2015, 2016 et 2017 du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et d'autoriser la transmission de ces rapports annuels à la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle les transmette au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

CHANGEMENT DE LIEU DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018

Item retiré de l'ordre du jour.

2018-08-270 DEMANDE AU MDDELCC – MODIFICATION AU CERTIFICAT D'AUTORISATION – TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS DANS LES SECTEURS DE LA RUE SIMONE-DE BEAUVOIR ET DE LA 150^E AVENUE – DÉSIGNATION DE MANDATAIRE

Considérant que la Ville a présenté au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) une demande de certificat d'autorisation pour le projet de stabilisation de talus dans les secteurs de la rue Simone-de Beauvoir et de la 150e Avenue et qu'elle a obtenu ce certificat d'autorisation le 12 février 2018;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une demande de modification de ce certificat d'autorisation pour refléter les travaux effectués.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville présente une demande de modification du certificat d'autorisation émis pour ce projet et prenne tout engagement en lien avec cette demande.

Que la firme d'ingénierie **Aménatech Inc.**, Division de **Le Groupe S.M. International**, soit désignée mandataire de la Ville aux fins de cette demande et soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tout document, lettre ou formulaire nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-08-271 ACHAT DE BILLETS – SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL – HOMMAGE À L'HISTOIRE DES ÉCOLES DE L'ÎLE-PERROT

Considérant l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q. c. C-47.1).

Il est proposé par la conseillère Natalia Pereira appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'acheter 2 billets au coût de 90 \$ chacun, pour un total de **180 \$** pour le souper-bénéfice de la **Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal** «Hommage à l'histoire des écoles de l'Île-Perrot», qui se tiendra le samedi 10 novembre 2018 au Carrefour Notre-Dame, et d'autoriser 2 membres du Conseil à participer à cet événement.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 02-111-00-310.

ADOPTÉE

2018-08-272 OCTROI DE SUBVENTION – FONDATION DU PATRIMOINE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL – MANDAT AU MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

Considérant que la Ville a reçu une demande d'aide financière de la Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de-Chantal qui souhaite octroyer un mandat au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges pour la réalisation d'une caractérisation patrimoniale ainsi que la rédaction d'un énoncé visant la citation du site patrimonial comme étant un bien historique en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* (R.L.R.Q., c. P-9.002);

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* (R.L.R.Q., c. C-47.1) permettent l'octroi d'une aide financière.

-100-

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'octroyer une subvention au montant de **2 250 \$** à la **Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de-Chantal** afin de couvrir la participation de la ville dans le mandat donné au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 02-711-00-419.

ADOPTÉE

2018-08-273 AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉSIGNATION DE MANDATAIRE

Considérant que la Ville entend faire une demande d'aide financière au Conseil des arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS) en vertu du Programme d'Innovation Culturelle (PIC) pour la réalisation d'une œuvre d'art monumentale dans les environs du Quai Brideloup, afin d'associer ce projet à celui du Fonds d'aide au rayonnement régional (FARR).

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'approuver la présentation d'une demande d'aide financière au Conseil des arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS) en vertu du Programme d'Innovation Culturelle (PIC) pour la réalisation d'une œuvre d'art monumentale dans les environs du Quai Brideloup, en récupérant le bois ancestral de la jetée Anne-Hébert.

Que Madame Marie-Jacinthe Roberge, responsable du développement et des relations avec le milieu, soit désignée à titre de mandataire de la Ville aux fins de ladite demande d'aide financière et soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville tout document nécessaire à cette demande.

ADOPTÉE

2018-08-274 ENTENTE AVEC VIVA-MÉDIA INC. – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec Viva-Média Inc. pour l'installation de boîtes à journaux sur le territoire de la Ville.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

- Rapport du mois de juillet 2018 de la Gestion du territoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-08-275 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 19h59.

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
